

CEREMONIE DE REMISE DU PRIX VENDOME : prise de parole Valérie SAGANT, Directrice de l'IERDJ

7 décembre 2022

Ce prix Vendôme 2022 est un grand cru !

Tout d'abord parce qu'il a recueilli un nombre important de candidatures, le double des années précédentes. Vingt-trois docteur.es ont candidaté.es.

Ensuite, parce que la thèse de JérémY BOURGAIS ***Le rôle du juge pénal en matière de saisies et confiscations. Étude de droit comparé (France — Angleterre)*** répond pleinement aux critères de ce Prix co-organisé avec la Direction des affaires criminelles et des grâces et présidé par son Directeur. JérémY BOURGAIS nous propose une analyse approfondie et érudite de la notion de saisie et de confiscation judiciaire, et la qualité de ce travail constitue bien évidemment le premier critère d'attribution du Prix. Toutefois, JérémY BOURGAIS s'efforce d'en extraire et de mettre en valeur les enseignements et prolongements qui peuvent en être tirés d'un point de vue opérationnel jusqu'à proposer de nouvelles peines ou modalités d'exécution de peine. L'apport de ce type de travaux tant pour les responsables des politiques publiques du ministère de la Justice que pour les praticiens est évidente et c'est ce que nous recherchons à travers ce Prix. Enfin, l'approche comparative avec le système britannique constitue un apport de grande importance. Les véritables analyses comparées sont rares et précieuses car elles

JérémY BOURGAIS, vous êtes docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Poitiers. Vous avez été qualifié aux fonctions de maître de conférences en février 2022 et je vous souhaite de trouver un poste prochainement. Vous avez soutenu votre thèse sous la direction du Professeur Raphaële Parizot (Université Paris Nanterre) et du Professeur Dimitrios Giannouloupoulos (*Goldsmiths, University of London*)

Vous suivez de surcroît la formation d'avocat dans le cadre de laquelle vous êtes actuellement en stage à l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) dont la présence ce soir du Directeur et de nombreux collègues marquent tout l'intérêt de votre présence à leurs côtés. Ce parcours très singulier et riche nous montre à nouveau combien votre analyse théorique est ancrée dans la réalité.

Enfin, je terminerai en mentionnant la qualité rédactionnelle de votre travail – les lecteurs non universitaires du Jury ne pourront que vous en remercier – mais, plus sérieusement, une écriture fluide et structurée participe également à ces efforts de vulgarisation et de diffusion auprès des acteurs concernés que je mentionnais.

Félicitation !

Je vous remercie de votre attention.